

I. N. A. O.

**COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS  
ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES**

**Consultation écrite**

Résumé des décisions prises

**2024 – CN300**

**Date : Consultation écrite du 03 au 10 juillet 2024**

Le Président du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a décidé, sur la base de l'article 2 du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres du comité national pour les dossiers suivants :

<b>2024-CP301</b>	<p><b>AOP « Languedoc » dénomination Montpeyroux</b> - Demande de reconnaissance en AOC Montpeyroux - Aire géographique définitive – examen des réclamations - Rapport de la commission d'experts - Aire parcellaire délimitée : nomination d'experts</p> <p>A la question : <b>1-Approuvez-vous le rapport de la commission d'experts sur l'aire géographique définitive de la future AO « Montpeyroux » ?</b></p> <p>Membres consultés : 60 Réponses reçues : 38</p> <table border="1"><tr><td>OUI - 38</td><td>NON - 0</td><td>ABSTENTION - 0</td></tr></table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le rapport de la commission d'experts sur l'aire géographique définitive de la future AO « Montpeyroux ».</b></p> <p>A la question : <b>2- Approuvez-vous la lettre de mission proposée et la nomination des experts pour réaliser la délimitation parcellaire de la future AO « Montpeyroux » ?</b></p> <p>Membres consultés : 60 Réponses reçues : 38</p> <table border="1"><tr><td>OUI - 38</td><td>NON - 0</td><td>ABSTENTION - 0</td></tr></table>	OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0	OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0					
OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0					

	<p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la lettre de mission proposée et la nomination des experts pour réaliser la délimitation parcellaire de la future AO « Montpeyroux ».</b></p>			
2024-CN302	<p><b>AOP « Saint-Chinian » - Demande de modification du cahier des charges - Rapport de la commission d'enquête - Opportunité de lancement d'une PNO – Homologation du cahier des charges – Vote</b></p> <p>A la question : <b>Approuvez-vous le lancement d'une procédure nationale d'opposition pour la modification du cahier des charges et, en l'absence d'opposition, l'homologation du cahier des charges et sa transmission aux services de la Commission européenne ?</b></p> <p>Membres consultés : 60</p> <p>Réponses reçues : 38</p> <table border="1"><tr><td>OUI - 33</td><td>NON - 5</td><td>ABSTENTION - 0</td></tr></table> <p>Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés.</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le lancement d'une procédure nationale d'opposition pour la modification du cahier des charges de l'AOP « Saint-Chinian » et, en l'absence d'opposition, l'homologation du cahier des charges et sa transmission aux services de la Commission européenne.</b></p>	OUI - 33	NON - 5	ABSTENTION - 0
OUI - 33	NON - 5	ABSTENTION - 0		
2024-CN303	<p><b>AOC « Côtes de Toul » - Demande de modification des cahiers des charges - Opportunité de lancement d'une procédure nationale d'opposition – Vote</b></p> <p>A la question : <b>1- Approuvez-vous la mise en œuvre de la procédure nationale d'opposition sur le projet de cahier des charges de l'AOC « Côtes de Toul » ?</b></p> <p>Membres consultés : 60</p> <p>Réponses reçues : 38</p> <table border="1"><tr><td>OUI - 38</td><td>NON - 0</td><td>ABSTENTION - 0</td></tr></table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la mise en œuvre de la procédure nationale d'opposition sur le projet de cahier des charges de l'AOC « Côtes de Toul ».</b></p>	OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0		

**A la question : 2- Approuvez-vous le cahier des charges modifié en l'absence d'opposition ?**

Membres consultés : 60  
Réponses reçues : 38

OUI - 38	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le cahier des charges modifié en l'absence d'opposition.**